

Education Environnementale

1- Histoire du concept de l'éducation environnementale :

Le rapport homme/nature fait partie de la conception de l'évolution des sociétés. L'éducation environnementale est une pratique qui existe depuis longtemps, l'apprentissage du père à son enfant pour semer les graines, les récolter, et par la suite les conserver.

Dès les années 60, les naturalistes et les écologistes commencent à s'intéresser à l'environnement renforcés par les multiples crises industrielles. Ce mouvement s'est renforcé également avec le changement de mode de vie rural-agricole-artisanal vers le mode urbain-industriel-salarié.

Ensuite, dans les années 70, les problèmes environnementaux et sociétaux s'inscrivent dans l'agenda des gouvernements et des instances internationales. Il existait un besoin de mettre en place un projet mondial afin d'améliorer la qualité environnementale de nos sociétés. C'est dans ce contexte que la Conférence internationale sur l'environnement humain des Nations Unies a eu lieu en 1972 à Stockholm. L'éducation environnementale s'est alors affirmée comme une priorité internationale.

La rencontre internationale de Belgrade en 1975 et la conférence de Tbilissi en 1977 ont renforcé cette priorité en soutenant l'éducation environnementale. Une charte en relation à cette dernière a également vu le jour.

Par la suite, le Rapport de Brundtland de 1987 définit pour la première fois le concept de Développement Durable. L'éducation relative à l'environnement va alors se situer dans la perspective de Développement Durable. Ce concept est repris lors du Sommet de la Terre en 1992 à Rio. Depuis, l'importance de l'éducation environnementale pour répondre aux problèmes environnementaux mondiaux est toujours d'actualité. Le concept du Développement Durable va aussi s'inscrire dans cette lignée.

D'autres conférences ont parallèlement eu lieu, et elles ont proposé notamment lors de la conférence de Rio en 1992, le traité de l'éducation environnementale pour des sociétés durables et une responsabilité globale. Depuis, le sujet a été traité par plusieurs instances gouvernementales et non gouvernementales.

2- Définition du concept :

La conférence de Tbilissi définit l'éducation environnementale comme un intermédiaire, voire même une méthode pour transmettre les valeurs civiques de notre société, qui permet *aux individus de percevoir le caractère complexe de l'environnement*.

3- Pourquoi et pour qui l'éducation environnementale?

Dans le monde, les individus commencent à comprendre les problèmes environnementaux de la planète qui résultent de l'activité humaine et d'une gestion irréfléchie de l'environnement. En outre, des problèmes environnementaux planétaires tels que le changement climatique, l'érosion des sols, la déforestation, la pollution urbaine et les fréquentes inondations nuisent à la croissance économique et à la santé humaine. Afin de répondre à une crise planétaire d'épuisement de ressources et de changements écologiques, l'éducation environnementale vient s'afficher comme une des réponses à cette crise.

L'éducation environnementale est un outil nécessaire à la mise en place des projets environnementaux, locaux, nationaux et internationaux. Il est certain que ces problèmes ne sauraient être résolus efficacement sans la coopération et la participation de toutes les couches de la société. De fait, l'évolution des mentalités, des comportements et des gestes au quotidien sont des aspects nécessaires pour un futur changement en matière d'engagement environnemental.

La participation conjointe de l'éducation et de l'environnement, sans prendre aucun engagement politique que ce soit, est une tentative de réponse et donc de questionnement par

rapport aux problématiques environnementales mondiales, et sa mise en place dans les écoles fondamentales.

4- Les enseignements tirés :

L'éducation environnementale apporte une contribution efficace au développement durable. Ainsi, les responsables gouvernementaux et les décideurs qui s'occupent des politiques de l'éducation s'attaquent à la question de la réforme de l'éducation.

Une réforme de l'éducation exige des transformations structurelles, par exemple un rapprochement des responsables de l'éducation, des médias et des entreprises privées. Il faut pour cela que certaines conditions essentielles soient remplies :

- a) Garantir un large accès à l'information : une éducation qui contribue à former des citoyens bien informés et motivés, prêts à agir est le fondement du développement durable.
- b) Promouvoir le savoir scientifique et technologique : il est nécessaire de valoriser les ressources humaines dans les domaines de la science et de la technologie pour améliorer les compétences, la compétitivité et le bien-être socio-économique de chacun.
- c) Renforcer la coopération internationale et régionale.
- d) Améliorer la qualité de l'éducation.
- e) Financer l'éducation et la formation relatives à l'environnement : une part des budgets alloués à la planification du développement devrait leur être consacrée.
- f) Mettre en équation la viabilité de l'environnement et le bien-être de l'homme, en garantissant le respect des droits de l'homme, la démocratie, l'État de droit et des conditions d'existence pacifiques.

5- Objectifs de l'éducation environnementale :

La compréhension des relations entre les questions environnementales, économiques, socioculturelles doit aider les élèves à mieux percevoir :

- l'interdépendance des sociétés humaines ;
- la nécessité pour tous d'adopter des comportements favorables à la préservation de l'environnement ;
- l'importance d'une solidarité à l'échelle mondiale.

6- L'introduction de l'éducation environnementale dans le milieu scolaire en Algérie :

Lors de la création du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement en 2000, un grand débat a été lancé à l'échelle nationale dans l'objectif de sensibiliser et d'informer le grand public sur la gravité de la situation Environnementale en Algérie.

Un plan National d'actions pour l'Environnement et le développement durable a été élaboré (PNAEDD). Parmi les thèmes abordés par cet ambitieux plan : l'éducation environnementale.

6.1- Introduction de l'Education Environnementale pour un développement durable (EDD) en milieu scolaire :

C'est suite aux recommandations des différentes conférences internationales organisées par l'UNESCO en collaboration avec le programme des nations unies pour l'Environnement (PNUE) sur l'éducation à l'Environnement, particulièrement celle de Tbilissi (EX-URSS) en 1977, de Rio de Janeiro en 1992 et aux recommandations de la Commission Nationale Algérienne de la réforme du système éducatif, qu'un protocole d'accord entre le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et le Ministère de l'Education Nationale, a été signé en Avril 2002. Ce protocole d'accord vise l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de renforcement de l'éducation environnementale dans le Coursus scolaire et la création d'activités complémentaires à travers les clubs verts des établissements d'enseignement.

Sur le plan institutionnel une commission interministérielle (Education Nationale - Aménagement du territoire et Environnement) a été créée en vue d'assurer les missions de coordination, de mise en œuvre et de suivi de ce programme.

Des comités pédagogiques ont été mis en place pour la conception d'outils pédagogiques qui constituent les supports à l'Education Environnementale.

6.2- Les outils pédagogiques de l'Education Environnementale :

Ces outils pédagogiques sont constitués de :

- Guide de l'éducateur
- Malette du club vert
- Livre d'exercices de l'élève

✓ **Le guide de l'éducateur**

Ensemble de guides pour les trois (03) niveaux scolaires (primaire, moyen, secondaire). Il se présente sous forme de classeur avec une partie réservée à chaque niveau scolaire, et comprend quatre volets :

- Une partie introductive - définition des concepts et enjeux de l'EEDD
- Une partie descriptive - état des lieux
- Une partie méthodologique - (démarche à suivre).
- Partie suggestive où sont proposées des fiches techniques thématiques (Exemple déchets, feu, séisme etc..).

✓ **Malette du club vert**

Le club vert scolaire regroupe les élèves d'un établissement scolaire autour d'un enseignant -animateur.

Il permet aux élèves et aux animateurs des trois paliers (primaire, moyen, et secondaire) de construire des projets et des activités complémentaires au programme pédagogique afin d'aborder les problèmes environnementaux et d'envisager les solutions concrètes.

La mallette du club vert est l'outil pédagogique de ces activités. Elle comporte :

- **Le Guide de l'Animateur** : Guide méthodologique pour les trois (03) niveaux scolaires (primaire, Moyen, Secondaire). Des fiches pédagogiques pour la préparation d'activités (valorisation de projets, préparation de sortie etc...)
- **Le livret de l'adhérent du club vert scolaire** : Livret d'adhésion au club vert mais aussi d'engagement envers l'Environnement pour le protéger.
- **La charte Environnementale scolaire** : Outil de sensibilisation scolaire qui contribue à la mise en œuvre d'actions environnementales au niveau des établissements scolaires. Elle vise à faire converger les efforts de tous les acteurs concernés par un acte solennel (signature de la charte par élèves, enseignants, gestionnaires etc...) et s'engagent à œuvrer pour la protection de l'Environnement.

✓ **Le cahier d'activité de l'élève**

Le cahier d'activité de l'élève comprend un ensemble d'exercices ayant trait aux thèmes proposés dans le guide de l'éducateur à savoir : l'eau, les déchets, les incendies, les séismes etc...Ce cahier a été remplacé au cours de l'année 2007 par le livre d'exercices ci-dessous.

✓ **Le livre d'exercices de l'élève**

Ce livre est un complément en vue de mieux s'approprier les connaissances acquises en classe et ce, à travers des exercices sur des thèmes environnementaux (forêts, déchets feu... etc.).

7- Animation nature :

L'animation nature a pris son essor dans les années 1960, menée par des passionnés bénévoles. Les premiers professionnels apparaissent dans les années 1970 et les années 80. L'éducation par et pour la nature vont se rejoindre ; les activités et moyens pédagogiques se diversifient. A la fin des années 1990 le développement durable confirme les notions d'écocitoyenneté et de démocratie. Il se développe une éducation relative à l'environnement qui attache autant d'importance à l'environnement sociétal que naturel.

L'animation comprend alors clairement une dimension culturelle : l'environnement est compris non plus comme la simple relation de l'homme à la nature, mais comme le rapport que l'Homme a avec le milieu dans lequel il vit. L'animation nature s'inscrit donc d'une manière générale dans l'éducation environnementale vers un développement durable. Elle est destinée à chacun et concerne tous les territoires.

7.1. Pourquoi créer une animation ?

Dans la plupart des cas, l'animation répond à la demande d'un organisme ou d'une personne. Par exemple, un chargé de mission d'éducation dans un Parc qui fera appel à un sens de l'imagination et à des connaissances spécifiques pour illustrer un ou plusieurs objectifs d'un programme pédagogique. Ce programme est réalisé selon les démarches suivantes :

- Le cahier des charges :

Ce chapitre s'adresse aux personnes qui vont concevoir l'animation, mais aussi aux organismes et personnes qui ont des demandes. Le cahier des charges de l'animation est un petit formulaire qui met à plat toutes les données de départ (contraintes matérielles, durées...). Il est rédigé par le commanditaire de l'animation. Ce cahier des charges est un préalable indispensable avant de commencer toute conception. Un modèle pour rédiger le cahier des charges :

CAHIER DES CHARGES POUR RÉALISER UNE ANIMATION	
Objectif général de l'animation
Thème de l'animation :
Participants
Unité de lieu (site)
Durée de module d'animation
Nombre d'animateurs pour le module
Budget d'investissement
Budget de fonctionnement
Échéances de conception de l'animation
Date de la première animation

- Objectif général de l'animation :

L'objectif affiché est éducatif. Les milieux naturels, les musées, les ateliers pédagogiques sont autant d'occasion de sortir de la classe, de fermer livres et cahiers, c'est un temps où l'on est plongé dans la vie réelle avec l'appui d'une démarche pédagogique originale pour optimiser les apprentissages.

Schématiquement, les objectifs éducatifs sont regroupés en trois catégories :

- ✓ **Le savoir :** Créer un lien c'est apporter des connaissances, un savoir, c'est expliquer, c'est apprendre... *Exemple : comprendre que la qualité de l'eau de la rivière ou de la mer dépend du soin qu'on lui apporte (traitement de l'eau sale en station d'épuration avant rejet dans la nature).*
- ✓ **Le savoir être :** Créer un lien c'est aussi donner envie de connaître, faire apprécier, sensibiliser, faire ressentir (influer sur les comportements relationnels entre les personnes et leur relation avec l'environnement). *Exemple : sensibiliser, par le biais d'un atelier de création en forêt, que l'on ne peut prélever que certains éléments dans la nature et de manière modérée.*
- ✓ **Le savoir-faire :** Créer un lien c'est apporter une méthode, apprendre une technique, un savoir-faire, un geste, qui seront également mémorisés et qui pourront être utilisés dans une situation future, ce qui donnera d'autres compétences, d'autres comportements pour s'adapter au monde, agir, inventer. *Exemple : apprendre, autour d'une souche, à déterminer l'âge d'un arbre et à repérer quelles ont été les années sèches et humides.*

Pour le concepteur d'une animation, mettre en mots ses objectifs pédagogiques, c'est construire une fondation solide à son animation. Cela permet de mettre en lumière le sens de l'activité.

7.2. Le rôle de l'animateur nature

Expliquer l'environnement pour enseigner comment le protéger. Pédagogue, il peut intervenir sur des sujets comme la pollution de l'eau et de l'air ou les déchets notamment. Capable d'organiser et d'animer diverses animations autour de la nature, de l'environnement et surtout de la sensibilisation aux enjeux, l'animateur nature est avant tout un passionné. Son public est varié: les élèves en classe verte, comme les adultes désireux de découvrir des sites naturels. Il peut également organiser des visites guidées ou des stages à thèmes (ornithologie, minéralogie par exemple). L'animateur nature travaille pour les associations de protection de la nature, les écomusées, les réserves naturelles, etc...Savoir communiquer et animer un groupe, faire preuve d'initiative et de créativité sont des qualités déterminantes pour ce métier.

7.3. Quelles sont les compétences de l'animateur nature ?

L'animateur nature a une très bonne connaissance du terrain sur lequel il travaille, mais également de l'histoire, du patrimoine et de tout ce qui l'entoure. Il doit être capable de répondre aux questions des personnes qu'il rencontre ! Ses compétences sont aussi de savoir créer des activités, de les organiser et de faire en sorte qu'un maximum de personnes y participe.

7.4. Le site (ou lieu)

Un milieu naturel, une salle de classe, un vieux manoir, une ferme, une entreprise... en fonction de la nature de l'animation.

Le choix du site est très important, il contribue pour beaucoup à la réussite de l'animation. La connaissance précise du site est un atout pour réussir une animation.

- **Les sites extérieurs** sont d'excellents supports à des animations. Ils nécessitent, outre une bonne connaissance scientifique, une grande pratique de terrain, c'est la seule façon de pouvoir maîtriser l'endroit et faire passer la force du site.
- **Les milieux naturels** sont des écosystèmes complexes nécessitant quelques notions de base en écologie et la connaissance des grands principes fondamentaux qui régissent les milieux naturels, comme les relations entre le sol, les végétaux, les animaux, les chaînes alimentaires, les facteurs climatiques, les interventions de l'homme...

Ces éléments de compréhension globale doivent se juxtaposer avec une connaissance précise de la faune et de la flore du site.

7.5. Le Thème

Choisir un thème précis au lieu de rester dans les généralités, donne à l'animation de la personnalité, plus le thème est pointu, plus l'animation a du caractère. Choisir un thème présente l'intérêt de pouvoir créer des gammes d'animations. Le thème est apporté par le responsable de l'équipement éducatif ou par le gestionnaire du site naturel. S'il n'est pas imposé, c'est au réalisateur de l'animation de le choisir, en fonction des potentiels de son site ou de son équipement. Le thème peut également être choisi en s'appuyant sur la programmation d'évènements ou de fêtes : la venue du printemps, l'arrivée d'une nouvelle collection dans le musée, la mise en place du tri des déchets dans une commune... Un exemple de thématique est illustré sur le tableau ci-dessous :

Thématiques des animations	L'environnement, les ressources naturelles et la biodiversité, les déchets, la culture, l'eau et la santé ; l'alimentation, l'agriculture ou le bien-être
Moyens pour la réalisation des animations	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches animations et activités réalisées à partir d'animations existantes et adaptées aux territoires du sud - Matériel pédagogique (épousettes, filets à papillons, etc.) - Des affiches, des livres ou livrets.
Publics	La population Guyanaise
Professionnels en charge	<ul style="list-style-type: none"> - Sur Maripa Soula et Papaïchton, il existe une personne à temps plein spécialiste de l'animation, assistée de deux volontaires de service civique, et occasionnellement d'autres agents, soit environ 3.5 personnes à temps plein. - Sur Saül, il existe un agent à mi-temps spécialiste de l'animation, assisté occasionnellement d'autres agents, soit environ 0.75 personne à temps plein. - Sur Camopi, il existe un agent non-spécialiste de l'animation sur un ¼ de son temps, assisté de deux volontaires de service civique, et très occasionnellement d'autres agents (2.5 personnes à temps plein). <p>Soit au total, environ 8 personnes réellement impliquées pour un total de 7 temps pleins.</p>
Nombre d'animation dans l'année	Dans les communes de Maripa-Soula, Papaïchton, Saül, Camopi entre 120 et 150 animations.
Territoire de réalisation des animations	Dans les communes de Maripa-Soula, Papaïchton, Saül, Camopi.
Fonds versés pour l'éducation à l'environnement par ans	Les subventions sont de l'ordre de 30 000 €, les coûts de fonctionnement (hors salaires) de 15 000 €

7.6. La durée du module d'animation

La durée de l'animation est définie dès le départ, en fonction de l'âge des participants et du cahier des charges. Dans le cas des enfants en temps scolaire, l'idéal est de disposer d'une journée complète en alternant temps d'apprentissages structurés et temps de découvertes libres puis prévoir la collecte et le tri des déchets pour la cohérence de la journée.

7.7. Le budget d'investissement

Préparer une animation nécessite toujours un budget d'investissement, même minime, pour l'achat du matériel (une paire de jumelles, de carnets, d'appareils photos, de déguisements...).

7.8. Le budget de fonctionnement

Il est nécessaire d'estimer son coût selon sa durée, le nombre d'animateurs... Calculer le temps passé à préparer l'animation, le temps passé en animation (pour chaque animateur présent), les frais de matériels (s'ils sont renouvelés à chaque animation), les frais de déplacements... Appliquer un tarif de prestation en tenant compte de toutes ces données.

❖ **Un exemple d'animation : « la tournée des déchets »**

- **Thème** : le tri et le recyclage des déchets ménagers.
- **Sites d'animations** : écoles primaires du Parc naturel régional.
- **Participants** : élèves.
- **Durée** : 2 heures 45.
- **Objectif général** : sensibiliser au tri et au recyclage des déchets ménagers.
- **Séquences d'animation** :
 - Séquence 1 : Accueil et présentations.
 - Objectif : *susciter l'intérêt et donner envie d'en savoir plus.*
 - Message : *les déchets, c'est un problème...*
 - Moyen d'animation : *présentation d'un sac-poubelle rempli de déchets propres et accrochage au mur de photos qui posent question.*
 - Séquence 2 : Les déchets, qu'est-ce que c'est ?
 - Objectif : *faire émerger les représentations que les élèves ont du mot « déchet » et les éclairer sur ce sujet.*
 - Message : *le mot « déchet » a de multiples sens.*
 - Moyen d'animation : *activité en 2 groupes. Distribution de papiers contenant un mot ou un dessin.*
 - Recherche de définitions à partir de dictionnaires, magazines et encyclopédies. Mise en commun des définitions.
 - Séquence 3 : Les déchets...
 - Objectif : *aider à visualiser l'importance de la quantité de déchets produits.*
 - Message : *les déchets posent un problème de quantité et sont source de pollution.*
 - Moyen d'animation : *calcul du poids des déchets par personne par jour, puis pour une famille de 4 personnes, puis pour une année.*
 - Matériel : *une photo (en Algérie, la quantité de déchets jetée annuellement formerait une montagne).*
 - Séquence 4 : Jeu des matières.
 - Objectif : *enrichir les connaissances sur les matières.*
 - Message : *il existe des déchets de différentes matières (verre, plastique, papier, aluminium, acier)...que savez-vous sur ces matières ?*
 - Moyen d'animation : *jeu de devinettes à associer.*
 - Matériel : *petits papiers contenant les devinettes.*
 - Séquence 5 : Le tri des déchets comme à la maison.
 - Objectifs : *se familiariser avec les gestes du tri et apprendre à distinguer les déchets recyclables des déchets non-recyclables.*
 - Message : *le tri des déchets facilite leurs recyclages.*
 - Moyen d'animation : *chaque élève reçoit un déchet qu'il doit déposer dans la bonne poubelle en disant de quelle matière il s'agit.*
 - Matériel : *une poubelle « recyclables » et une poubelle « non-recyclables ».*
 - Séquence 6 : Au centre de tri.
 - Objectif : *savoir reconnaître les matières et comprendre le chemin des déchets.*
 - Message : *les déchets sont à nouveau triés au centre de tri.*
 - Moyen d'animation : *activité de tri comme au centre de tri.*
 - Matériel : *le poster « la grande aventure des déchets », un tapis de tri (toile cirée de 2 m sur 0,5 m), des déchets propres.*
 - Séquence 7 : Après le tri, que deviennent les déchets ?
 - Objectif : *découvrir quelques filières de recyclages industriels.*
 - Message : *chaque matière est traitée spécifiquement pour être recyclée.*
 - Moyen d'animation : *présentation des filières papier, aluminium, acier, plastique, verre.*

- *Matériel : vidéo ou jeu d'association.*
 - Séquence 8 : Que peut-on récupérer d'autre ?
- *Objectif : inciter à déposer les déchets « spéciaux » aux bons endroits.*
- *Message : les piles, médicaments, objets encombrants, huiles de vidanges... possèdent des circuits de récupérations spécifiques.*
- *Moyen d'animation : activité de placement des déchets aux bons endroits à l'aide du poster « la grande aventure des déchets ».*
- *Matériel : verso du poster « la grande aventure des déchets ».*
 - Séquence 9 : Et pour finir, la récup'création.
- *Objectif : donner envie de bricoler à partir de déchets.*
- *Message : les déchets peuvent avoir de la valeur.*
- *Moyen d'animation : jeu d'association déchet brut/objet de création.*
- *Matériel : objets créés et leurs déchets initiaux.*

| LA GRILLE DE PRÉPARATION DE L'ANIMATION | | | | | | | |
|---|-------------------------------------|--------------------|---------------------------------|---------------------------|--------|-------|----------|
| SÉQUENCES | Objectifs spécifiques
Pourquoi ? | Messages
Quoi ? | Moyens d'animation
Comment ? | Moyens
d'apprentissage | Rythme | Durée | Matériel |
| SÉQUENCE 1
Accueil | | | | | | | |
| SÉQUENCE 2 | | | | | | | |
| SÉQUENCE 3 | | | | | | | |
| SÉQUENCE 4 | | | | | | | |
| SÉQUENCE 5 | | | | | | | |
| SÉQUENCE 6
Conclusion | | | | | | | |

8. Communication environnement

La communication environnementale correspond aux pratiques de communications réalisées par les médias, les organisations, les partis politiques ou tout autre intervenant sur la scène politique portant sur le thème de l'environnement.

Si l'on peut dater le développement de la communication environnementale à la fin des années 1960, il faudra attendre le milieu des années 1980 pour voir celle-ci pleinement installée dans le monde de la communication. Elle s'est installée définitivement après le Sommet de la Terre à Rio en 1992.

C'est un domaine particulier de l'information, consistant à échanger et à informer sur une diversité d'événements environnementaux suffisamment significatifs pour être remarqués et remarquables pour attirer l'attention. Elle est présente dans les journaux, les revues, les livres, à la radio, à la télévision, au cinéma. Elle est aussi bien utilisée par ceux qui ont pour mission d'étudier ou de gérer l'environnement (associations, institutions, entreprises privées, etc.), par ceux qui tiennent un discours écologique (politiques, etc.), que par ceux qui pourraient porter atteinte à l'environnement (entreprises chimiques, de foresterie, centrales nucléaires, etc.), et de fait, en réaction, par ceux qui dénoncent les catastrophes environnementales impliquant l'homme (Greenpeace, les Amis de la Terre, etc.).

Les catastrophes naturelles jointes à l'accroissement des catastrophes environnementales dues à l'action de l'homme ont engendré une réaction de peur, qui navigue entre alarmisme et catastrophisme. Le cas du changement climatique, où s'affrontent d'un côté lanceurs d'alerte et scientifiques dont les résultats sont soumis à la critique croisée de pairs (dans des revues comme *Nature*, *Science*...) et de l'autre des contestataires comme les climato-sceptiques, déclarant dans le débat public une polémique de soupçon, désignant parfois les scientifiques comme des personnes malhonnêtes, mettant en cause leurs résultats considérés comme erronés et en considérant le niveau d'alerte comme exagéré. La communication environnementale est animée par un individu (ou une structure) qui jouit d'une forte crédibilité et apparaît donc légitime et sensible.

Pour les entreprises, la communication environnementale est considérée comme une communication de type « sensible » (communication de sensibilisation)

8.1. Entreprises et communication environnementale

En raison de sa spécificité, la communication environnementale est difficile à définir. À la fin des années 90, divers auteurs ont tenté de synthétiser ce sujet d'étude.

Michel Ogrizek (1993) déclare que « *le discours environnemental est le seul susceptible d'allier éthique et technique* ». Cet auteur insiste sur le fait qu'en plus de servir l'image de l'entreprise, la communication environnementale vise des changements de comportement au sein de la société en faveur de l'environnement. Pour permettre ces changements, un climat de confiance doit être établi entre les entreprises et l'opinion publique. Ogrizek énonce quelques grands principes de la communication environnementale : la transparence, la nécessité de communiquer à l'interne avant de communiquer à l'externe, la nécessité pour la communication environnementale de s'inscrire dans le long terme.

Dans son ouvrage paru en 2010, Jean-François Notebaert dénonce le double discours des entreprises les plus polluantes qui ont l'audace de communiquer sur l'environnement : « *Pour savoir quelles sont les multinationales les plus prédatrices pour notre planète, il suffit, pour ainsi dire, de relever le nom de celles qui investissent le plus dans la communication verte !* ».

8.2. Communication environnementale et réglementations environnementales

Lorsqu'une entreprise décide de communiquer sur le développement durable, elle transmet un message à la société civile, celle-ci est donc en droit de vérifier l'exactitude de cette communication. Par conséquent, l'entreprise qui s'engage dans une démarche de communication environnementale doit au moins respecter les réglementations environnementales en vigueur. En effet, les effets positifs de ce type de communication sur l'image de l'entreprise seraient immédiatement anéantis par la mise en lumière d'un non-respect d'une norme d'émission ou d'un rejet illégal de polluant. Il est donc, a priori, nécessaire pour l'entreprise de faire précéder toute initiative de communication environnementale par une vérification, un audit de ses performances environnementales afin de s'assurer qu'elle respecte bien les réglementations en vigueur.

L'entreprise voulant communiquer sur le développement durable pourra donc mettre en œuvre les moyens lui permettant de bien figurer dans les notations d'agences et d'instruments spécialisés dans le développement durable. En plus de l'effet positif sur son image, l'entreprise pourra attirer des investisseurs.